AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C2384
FR0000054900-FS0739

14 septembre 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

TELEVISION FRANCAISE 1

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 14 septembre 2021, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois VESA Equity Investment[1] (39 avenue John F. Kennedy, 1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré avoir franchi en hausse, le 13 septembre 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société TELEVISION FRANCAISE 1 et détenir 10 633 473 actions TELEVISION FRANCAISE 1 représentant autant de droits de vote, soit 5,05% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions TELEVISION FRANCAISE 1 sur le marché.

[1] Contrôlée par M. Daniel Křetínský.
[2] Sur la base d'un capital composé de 210 485 635 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.